Espace boisé classé au titre de l'article L113-1 du Code de l'Urbanisme

Espace boisé classé

Informations

Zones humides du SAGE (de l'Yser et de la Lys)
Zones à dominante humide du SDAGE Artois Picardie
Trame bâti
Limite parcellaire

Eléments identifiés au titre du L151-23 du Code de l'Urbanisme

Arbres - Alignements d'arbres et de haies à préserver

Alignement d'arbres et de haies à préserver
Arbre remarquable

Eléments surfaciques

Verger
Mares et plans d'eau
Boisement
Prairie

Eléments du patrimoine bâti identifiés au titre du L151-19 du Code de l'Urbanisme

Chapelle
Autre batiment

Département du Nord

Cœur de Flandre agglo

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

Commune de : MORBECQUE

Planche C : PATRIMOINE

PROJET DE MODIIFCATION DE DROIT COMMUN N°2

verdi
Sensible à vos ambitions

Modifiée par l'AGUR

AGAUR AGENCE D'URBANISME FLANDRE DUNKERQUE

PLANCHE C

Echelle : 1 / 12 000ème

LYNDE
WALLON-CAPPEL
SERCUS
HAZEBROUCK
BORRE
PRADELLES
STRAZEELE
VIEUX-BERQUIN
BLARINGHEM
BOESEGHEM
STEENBECQUE
THIENNES
HAVERSKERQUE
MERVILLE